



Vote par anticipation ❖ Samedi 30 octobre et dimanche 31 octobre
Scrutin général ❖ Dimanche 7 novembre

PERSONNEL ÉLECTORAL FORMULAIRE DE RECRUTEMENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Tél. : _____ Cell. : _____

Possédez-vous une voiture? Oui : Non :

Avez-vous déjà travaillé à une élection municipale, provinciale ou fédérale? Oui : Non :

Expérience de travail électoral ou autre : _____

POSTE(S) CONVOITÉ(S)

Note : Nous ne pouvons garantir votre choix de poste ni l'endroit d'affectation dans un district donné

POSTES (Formation obligatoire, date à confirmer)

- Scrutateur Secrétaire
 Préposé(e) à la liste électorale et à la vérification de l'identité de l'électeur Préposé(e) au respect des règles sanitaires
 Suppléant(e)

DISPONIBILITÉS :

- Vote par anticipation, 30 ET 31 octobre de 8 h 30 à 20 h 30 et 7 novembre 2021 de 19 h à 21 h 30
 Jour du scrutin, 7 novembre de 8 h 30 à 21 h 30

SIGNATURE

Signature ou nom et prénom⁽¹⁾ : _____ Date : _____

⁽¹⁾ Je comprends que ma signature ou mon nom et prénom fait office de signature officielle et légale.

- J'autorise :** la divulgation de mes informations personnelles au directeur général élections du Québec et à Élections Canada pour la constitution de banque de personnel électoral pour toute élection future.
 Je refuse :

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ SEULEMENT

Fonction : _____ BVA BVO BVC

Endroit

District : _____ Date de la formation : _____



FONCTIONS ET TARIFS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

SCRUTATEUR

- ✚ Gère le bureau de vote;
 - ✚ Assure le bon déroulement du scrutin et maintient le bon ordre à son bureau de vote;
 - ✚ Facilite l'exercice du droit de vote et assure le secret du vote;
 - ✚ Procède au dépouillement des votes.
- 270 \$/jour
-

SECRÉTAIRE

- ✚ Indique sur la liste électorale le fait que l'électeur a voté;
 - ✚ Gère la liste électorale;
 - ✚ Inscrit dans le registre du scrutin les mentions relatives à des situations particulières nécessitant une déclaration sous serment et au déroulement du vote.
- 225 \$/jour
-

PRÉPOSÉ(E) À LA LISTE ÉLECTORALE ET À LA TABLE DE VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DE L'ÉLECTEUR

- ✚ Accueille les électeurs à l'entrée de la salle de votation;
 - ✚ S'assure que l'électeur a en sa possession sa carte de rappel et sa pièce d'identité et les dirige vers un bureau de vote;
 - ✚ Vérifie l'identité des électeurs qui n'ont pu établir leur identité.
- 180 \$/jour
-

PRÉPOSÉ(E) AU RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

- ✚ Voit à désinfecter les surfaces;
 - ✚ S'assure du respect des règles sanitaires en vigueur (port du masque, distanciation et désinfection des mains)
- 180 \$/jour
-

SUPLÉANT(E)

- ✚ Les suppléants doivent se présenter le matin et rester sur place pendant la journée et pourvoir à toutes les tâches, notamment s'assurer de la circulation des électeurs dans le respect des règles sanitaires;
 - ✚ Toutefois, en cas d'absence d'un membre du personnel électoral, le suppléant peut être appelé à remplacer, le scrutateur, le secrétaire ou tout préposé.
- 180 \$/jour
-

Note : Pour le personnel électoral affecté aux journées du vote par anticipation, un montant additionnel de 25 \$ est alloué au scrutateur et au secrétaire pour leur déplacement lors du dépouillement des urnes, le jour du scrutin.